Temps plein aménagé

Compte Test - 2013-01-09 18:52:00 - Vu sur pharmacie.ma

Après un bras de fer de plusieurs semaines entre les médecins professeurs et leurs ministères de tutelle (Santé et Enseignement supérieur), un accord a finalement été trouvé vendredi 4 janvier.

En effet, une réunion de la commission tripartite (Santé, Enseignement et Syndicat national de l'enseignement supérieur, Snesup), présidée par Lahcen Daoudi, ministre de l'Enseignement supérieur, s'est soldée par l'adoption d'un compromis proposé par le gouvernement. Il s'agit d'appliquer le temps plein aménagé (TPA) durant deux demi-journées (vendredi après-midi et le week-end), l'objectif étant d'assurer la continuité des soins et de l'enseignement dans les hôpitaux publics et les facultés de médecine durant la semaine.

Après huit jours de réflexion, cette proposition, datant du lundi 31 décembre, a finalement été acceptée par les médecins à condition de «prévoir une période de transition afin d'évaluer les retombées de cette nouvelle mesure», assure Mohammed Derouiche, secrétaire général du Snesup-Maroc. «Une commission tripartite technique sera chargée du suivi du dossier, de l'évaluation de l'expérience et la proposition des dispositions nécessaires pour son application», poursuit-il

Rappelons que la décision d'appliquer la circulaire à compter de janvier 2013 avait provoqué l'ire des enseignants-chercheurs des cinq facultés de médecine et de pharmacie du Royaume. Des dizaines parmi eux ont démissionné en signe de protestation. Alors que d'autres ont brandi la menace du boycott des examens dans les facultés de médecine prévus en janvier. Craignant de passer une année blanche, des étudiants ont à leur tour observé des grèves dans les facultés du Royaume exigeant le report des examens. «Finalement, tout rentrera dans l'ordre et les épreuves ne seront décalées que de quelques jours», affirme Mohamed Barahioui, conseiller du ministre de l'Enseignement supérieur et membre de la commission tripartite.

Reste à préciser que l'accord sera entériné le jeudi 10 janvier lors du Conseil de gouvernement.